

Valeurs et spécificités

Notre vision des conflits *	Notre pratique associative	Notre pratique de médiation
Les conflits font partie des expériences de la vie. Ils ont un sens, ils sont légitimes et nécessaires. Les accepter représente un premier pas.	Nous cherchons à identifier les conflits internes à l'association.	Nous reconnaissons la vérité des vécus et des souffrances des uns et des autres
Les conflits peuvent trouver une expression pacifique. Les tensions augmentent lorsque les conflits ne s'expriment pas, il est donc utile de favoriser la communication et l'expression directe des conflits entre les parties.	Les conflits internes à l'association sont reconnus et peuvent faire l'objet de négociations et de médiations. Des bilans ont lieu périodiquement.	Nous écoutons tous les points de vue. Nous proposons des médiations directes entre les parties.
Les conflits impliquent une responsabilité individuelle et communautaire. La prise de responsabilité des collectivités locales et des individus contraste avec l'attitude de transfert des conflits à des instances étatiques ou à des professionnels.	Notre groupe fonctionne sur le mode associatif et est indépendant de toute institution. Nos formations sont ouvertes à tous, leur durée est brève et leur prix reste accessible et négociable. Les personnes engagées suivent une formation continue.	Nous avons choisi le bénévolat dans notre engagement et la gratuité des médiations. Les parties connaissent mieux que nous les origines de leurs difficultés et les pistes pour un avenir meilleur, nous leur faisons confiance.
L'engagement volontaire dans un processus de résolution de conflit est important. Les parties sont ainsi actrices de leur histoire, elles mettent leur énergie à construire des liens et non à lutter dans une procédure.	Nous avons choisi de nous mettre à disposition, de proposer un temps et un espace pour la résolution des conflits.	Les parties choisissent le processus de médiation et peuvent à tout moment l'interrompre, les médiateurs de même. Nous respectons la confidentialité. Nous proposons aux parties un suivi des accords, sans vérifier leur application.
La diversité et la tolérance, le désir d'apprendre des autres, la recherche de la compréhension mutuelle sont nécessaires dans nos communautés urbaines.	Nous nous questionnons sur nos limites et sur nos préjugés. Nous prenons le temps de nous découvrir en apprenant des autres, aussi au sein de notre groupe.	Nous agissons selon le même processus avec toutes les parties, quelles que soient leurs origines et leurs histoires.

* Ce texte est inspiré des «Community Boards» de San Francisco, selon les thèses de R. Schonholtz présentées par Dominique Felder dans *Les Mutants pacifiques*, Ed. d'En Bas, 1985, p. 26-29.